

TERMES DE REFERENCE
RECRUTEMENT D'UN/E CONSULTANT/E EXTERNE POUR CONDUIRE L'ETUDE DE BASE

Projet GENVAL : Amélioration des moyens de subsistance des populations d'éleveurs dans la commune de Déaly par la récupération des terres dégradées et le développement de chaînes de valeurs "Wurtinde Ngaynaaka"

01 novembre 2023- 31 octobre 2026

1.1. Description sommaire du projet

Le projet GENVAL est un projet dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration du bien-être et à la réduction de la pauvreté dans les communautés du nord du Sénégal en appliquant la gestion holistique, une solution basée sur la nature, comme modèle de gestion des terres, du bétail et des ressources naturelles. Les familles d'éleveurs participant à cette intervention augmenteront la productivité de leurs pâturages et amélioreront la santé de leur environnement grâce à une gestion régénératrice du bétail.

Le renforcement des moyens de subsistance dans les communautés cibles se fera à deux niveaux :

1. Augmentation de la production primaire (viande et lait), qui touchera principalement les familles qui élèvent des bovins, des ovins et des caprins.
2. Dans la transformation et la valorisation de la production primaire (lait), par le renforcement des associations de femmes qui transforment et commercialisent les produits laitiers. L'implication des institutions locales, qui recevront une formation et un soutien dans l'application de la gestion holistique, renforcera la gouvernance dans la gestion des ressources du territoire.

1.2 Contexte et justification

Action contre la Faim (ACF) intervient au Sénégal depuis 2012, en mettant particulièrement l'accent sur la réserve sylvopastorale du Ferlo. Cette présence continue sur le terrain s'est consolidée à travers des bases opérationnelles à Louga, Podor et Matam, ainsi qu'à travers des partenariats solides avec les ministères centraux, tels que le

ministère de l'Élevage, le Secrétariat national à la sécurité alimentaire, et le ministère de la santé, ainsi qu'avec les communautés locales et d'autres organisations de la société civile. L'importance accordée à la localisation découle de l'approche d'ACF, qui repose sur le partenariat actif avec les acteurs locaux pour favoriser la participation, renforcer les capacités et promouvoir des processus de prise de décision équitables. En matière de sécurité alimentaire, ACF adopte une approche communautaire axée sur le développement agricole, mettant en avant les pratiques agroécologiques, l'adaptation au changement climatique et les solutions basées sur la nature. Cette approche est soutenue par l'adhésion d'ACF à l'Alliance pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO).

Plus récemment, ACF a élargi son champ d'action pour inclure des initiatives visant à promouvoir l'inclusion socio-économique, en mettant l'accent sur l'employabilité et l'entrepreneuriat, particulièrement parmi les femmes et les jeunes, dans les zones urbaines et rurales. En outre, ACF a contribué au renforcement des chaînes de valeur agricole en fournissant une assistance technique à plusieurs unités laitières, à de petites activités agro-industrielles telles que la transformation de jus, de farine et de confiture, ainsi qu'à l'apiculture. En parallèle, ACF est engagée dans divers projets de recherche et d'innovation, comme le projet SAM Photo Diagnosis et l'essai TISA, et entretient des collaborations durables avec des laboratoires de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Par ailleurs, Le contexte environnemental et climatique du Sénégal présente des défis considérables. La région sahélienne du pays est caractérisée par un écosystème fragile, fortement influencé par la climatologie. La distribution saisonnière irrégulière des précipitations, avec une courte saison des pluies suivie d'une longue période de sécheresse, est exacerbée par les variations climatiques imprévisibles, notamment le changement climatique. Cette irrégularité des précipitations menace la sécurité alimentaire des populations rurales, principalement dépendantes de l'agriculture et de l'élevage. De plus, les fortes précipitations intensifient l'érosion des sols et augmentent les risques d'inondations. Les pratiques agricoles et la gestion traditionnelle du bétail, notamment le surpâturage, sont parmi les principaux facteurs contribuant à la dégradation des sols et à l'épuisement des pâturages. Cette situation a des répercussions directes sur la production fourragère, mettant en péril la subsistance du bétail et forçant les communautés touchées à adopter des stratégies économiques et environnementales précaires. Le diagnostic participatif réalisé par ACF dans la région révèle une préoccupation croissante de la communauté face à la dégradation des ressources naturelles, illustrée par la disparition de nombreuses espèces végétales et la diminution de la qualité des pâturages.

Le changement climatique aggrave davantage la situation en provoquant des pénuries de fourrage, des déficits pluviométriques et des perturbations dans la mobilité du bétail, engendrant des tensions entre éleveurs et agriculteurs pour l'accès aux ressources naturelles. Les systèmes pastoraux et agropastoraux sont en mutation, et la gestion des écosystèmes pastoraux est devenue une préoccupation partagée par les collectivités territoriales et les autorités administratives. Le plan de gestion de l'Unité pastorale de

Déaly, mis à jour en 2018, est l'un des efforts déployés pour contrer la dégradation des ressources en eau, l'érosion des sols, la désertification et la disparition de la couverture végétale dans la région.

La dégradation des terres et des pâturages a des répercussions économiques et sociales significatives. Les populations dépendent de l'élevage, en particulier de la vente de bétail et de produits laitiers, pour leurs moyens de subsistance. La vente d'animaux vivants et la transformation artisanale du lait représentent les principales chaînes de valeur économique de la région. Les femmes jouent un rôle crucial dans la collecte, la transformation et la commercialisation du lait, bien que leur accès aux marchés soit souvent limité. Malgré leur désir d'entreprendre, les femmes font face à des obstacles tels que le manque de formation, de financement et de leadership pour développer leurs activités économiques. Pour favoriser l'entrepreneuriat féminin, des mesures telles que le renforcement des coopératives de femmes et la formation à la gestion organisationnelle sont nécessaires.

Dans ce contexte, la mise en place d'une Baseline est cruciale. Elle servira à évaluer l'impact des interventions du projet de régénération des terres dégradées, à cibler les actions nécessaires et à fournir une référence pour le suivi des progrès. La Baseline documentera les conditions actuelles des terres, les pratiques agricoles, la biodiversité locale et les indicateurs socio-économiques, offrant une base solide pour mesurer le succès du projet et démontrer son efficacité aux parties prenantes et aux bailleurs de fonds.

2. ETUDE DE BASE DU PROJET

2.1. Présentation du projet sur lequel se porte l'étude de base

| | |
|------------------------------------|---|
| Titre du projet | Projet GENVAL : Amélioration des moyens de subsistance des populations d'éleveurs dans la commune de Déaly par la récupération des terres dégradées et le développement de chaînes de valeurs. "Wurtinde Ngaynaaka" |
| Date d'exécution | 01 novembre 2023- 31 octobre 2026 |
| Bailleurs | Generalitat Valenciana |
| Zones du projet : Project location | Région : Louga Département : Linguère |
| Partenaires opérationnels | Principales communautés : Unité pastorale de Déaly Réseau Bilital Marobé (RBM) ADID |
| Groupes cibles | – Éleveurs fixes de la zone de l'Unité pastorale de Déaly. |

| | |
|---------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> – Pasteurs transhumants du nord du Sénégal – Femmes impliquées dans la collecte et la transformation du lait. – Agriculteurs pratiquant la culture céréalière (millet, arachides, niébé, pastèque, etc.) dans la commune de Déaly – Associations d'épargne et de crédit (AVEC) et groupements d'intérêt économique (GIE) de femmes. – Groupement de Promotion Féminine de Dealy – La communauté locale vivant dans la zone d'intervention. – Les autorités locales, y compris les collectivités territoriales et les autorités administratives. – Les services techniques (eaux et forêts, élevage, ANCAR) impliqués dans la gestion des ressources pastorales. |
| Budget du projet | 867 241 euros |
| Objectifs du projet | <p>Objectif général : Contribuer à l'amélioration du bien-être et à la réduction de la pauvreté dans les communautés du nord du Sénégal.</p> <p>Objectif spécifique : Promouvoir un modèle de gestion des terres ayant un impact durable sur l'environnement et sur la dynamique socio-économique des communautés</p> |
| Résultats attendus | <p>R1 : Les communautés agropastorales de la réserve de Déaly établissent un ensemble de règles locales pour la gestion communautaire des terres basée sur la gestion holistique.</p> <p>R2 : La santé de l'écosystème pastoral dans la zone de gestion holistique a été améliorée en termes de couverture du sol, de production de biomasse, de réduction de l'érosion et de Productivité des prairies.</p> <p>R3 : Les moyens de subsistance des groupes de groupes de femmes ont été renforcés</p> <p>R4 : Les personnes liées à la production animale (personnel technique, étudiants et éleveurs) et le grand public de la Communauté valencienne sont conscients du potentiel de la gestion holistique dans la régénération des environnements dégradés.</p> |

3.Objectifs de la Baseline

Dans l'approche de la GAR, la Baseline doit répondre à plusieurs objectifs dont :

- Élaborer la base de référence du projet et fixer des objectifs opérationnels (établir une référence quantitative pour chaque indicateur afin de pouvoir suivre et évaluer les progrès du projet au fil du temps)
- Identifier les besoins spécifiques des groupes cibles, notamment les éleveurs, les agriculteurs, les femmes impliquées dans la transformation du lait, et les associations locales.
- Collecter des données sur les indicateurs démographiques et socio-économiques des communautés affectées par les changements climatiques, notamment : les connaissances et les pratiques de l'agriculture et l'élevage, l'état des sols, l'état des ressources pastorales les dynamiques organisationnelle et sociales dans la gestion de l'unité pastorale ; les principales sources revenues ainsi que des indicateurs de la performance de la filière laitière

4. Approche méthodologique

4.1. Méthode de collecte des données

L'approche méthodologique de l'étude de base vise à obtenir des données à la fois quantitatives et qualitatives, en adoptant des méthodes participatives, inclusives, et impliquant toutes les principales parties prenantes. Dans un souci de rigueur, les données seront également triangulées pour garantir des conclusions basées sur une analyse approfondie.

L'étude de base doit utiliser des méthodes innovatrices et mixtes. Le(a) consultant(e) devra entre autres, utiliser les méthodes suivantes :

- L'examen approfondi des documents pertinents du projet, tels que les documents de projet, le référentiel de qualité, le cadre logique, les plans de suivi et d'évaluation, etc.
- L'utilisation de méthodes quantitatives impliquant des questionnaires d'enquête bien élaborés qui seront administrés aux bénéficiaires selon les indicateurs à quantifier/qualifier. Le consultant principal sera responsable de la conception de la méthodologie et des outils d'évaluation, ainsi que de la formation des enquêteurs pour les utiliser.
- Le recours à des méthodes qualitatives pour une analyse approfondie des données collectées, notamment des entretiens, des discussions en groupes dirigés, et d'autres outils pertinents permettant de recueillir des informations de qualité.

5. Missions et tâches du consultant

Le consultant devra :

- Elaborer une note méthodologique précisant la démarche opérationnelle, l'échantillon, les outils de collecte de données, le chronogramme de travail ainsi que le plan de rédaction du rapport ;
- Travailler avec les spécialistes du projet pour tester et valider les outils de collectes ;
- Orienter l'équipe chargée de la collecte ;
- Collecter les données sur le terrain ;
- Analyser les données collectées (le consultant devra systématiquement utiliser la plateforme **KOBO** collecte d'ACF pour garder les données) ;
- Rédiger un rapport provisoire présentant les résultats détaillés et les recommandations de l'étude ; le rapport devra inclure l'annexe « fiche de suivi IVPD coopération » demandée par le bailleur GENVAL
- Faire la revue du rapport préliminaire et partager le rapport final en y intégrant les observations des responsables du projet à ACF
- Faire un PowerPoint résumant les résultats clés de la Baseline
- Matrice de planification ;

6. Livrables

- **Base de données apurée des données collectées ;**
- **Outils d'Enquête :** Les questionnaires d'enquête (xls form), les guides d'entretiens, les grilles d'observation, et tout autre outil pertinent utilisé pour collecter des données quantitatives et qualitatives sur le terrain.
- **Rapport Final :** Un rapport final consolidant tous les livrables précédents, y compris la méthodologie, les données, les analyses et les recommandations, dans un document complet.

Livrables et délai de livraison

| LIVRABLES | DELAI DE LIVRAISON |
|---|---|
| Livable 1 : Une note méthodologique précisant la démarche opérationnelle, l'échantillon, les outils de collecte de données et le chronogramme de travail | Une semaine après signature du contrat |
| Livable 2 : Un rapport provisoire présentant les résultats détaillés et les conclusions de l'étude | Deux semaines après la fin de la collecte des données |
| Livable 3 : Un rapport final intégrant les observations des responsables du projet | Une semaine après la validation du rapport provisoire |

| | |
|--|--|
| avec en annexe les données quantitatives validées et le compte-rendu détaillé des enquêtes qualitatives et les annexes | |
| Livrable 4 : Une présentation PowerPoint des principaux résultats de l'étude pour la restitution | Une semaine après la validation du rapport final |

7. Profil du consultant

Profil du Consultant pour la Baseline du Projet

1. Expertise en Gestion de Projet : Le consultant devrait avoir une solide expérience dans la gestion de projets de développement, en particulier ceux axés sur la sécurité alimentaire et l'agroécologie notamment la connaissance des filières agro-pastorales.

2. Compétences en Évaluation : Il devrait démontrer une expertise en évaluation de projets similaires, y compris la conception de méthodologies d'évaluation, la collecte et l'analyse de données quantitatives et qualitatives, ainsi que la production de rapports de Baseline.

Maitrise des techniques d'enquête élaboration d'un questionnaire, échantillonnage, traitement et analyse des données (maitrise de l'outils KOBO ou ODK mais de préférence **KOBO collect**)

3. Connaissance du Contexte Sénégalais : Une compréhension approfondie du contexte sénégalais, en particulier de la région du Ferlo, est essentielle pour contextualiser l'évaluation et travailler efficacement avec les parties prenantes locales.

4. Compétences en Communication : Le consultant doit être capable de communiquer de manière efficace avec une variété de parties prenantes, y compris les communautés locales, les autorités gouvernementales, les ONG partenaires et les bailleurs de fonds.

5. Formation et Encadrement : Il devrait avoir de l'expérience dans la formation et l'encadrement d'enquêteurs sur l'utilisation d'outils d'évaluation, garantissant ainsi la qualité des données collectées.

8. Méthodes Participatives : Le consultant devrait avoir de l'expérience dans l'utilisation de méthodes participatives pour impliquer activement les parties prenantes locales dans le processus d'évaluation.

9. Capable de Respecter les Délais : Il doit être en mesure de respecter les délais et de travailler de manière efficace pour assurer que la Baseline est menée à bien selon le calendrier du projet.

10. Disponibilité à Voyager : Le consultant devra être disposé à voyager dans la région du Ferlo au Sénégal pour mener des enquêtes sur le terrain.

8. Exigences de confidentialité

La préservation de la confidentialité des données et des informations est essentielle pour cette Baseline. Toutes les parties prenantes impliquées dans la collecte et le traitement des données doivent respecter les normes de confidentialité les plus strictes. Cela signifie que toutes les données collectées, y compris les données personnelles et sensibles, doivent être traitées de manière confidentielle et ne doivent être accessibles qu'aux membres autorisés de l'équipe du projet. Par conséquent, il est impératif que tous les membres de l'équipe de collecte des données signent un accord de confidentialité avant de commencer leur travail sur le terrain. Les données collectées devront être gardées au niveau de la plateforme **Kobo** d'ACF.

9. Réception et date limite et forme de soumission des propositions

Les consultants intéressés sont invités à soumettre une offre technique et financière comprenant :

- Un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Une note synthétique de compréhension de la commande ;
- Une description de l'approche et de la méthodologie ;
- Un plan de travail incluant un chronogramme prévisionnel mentionnant les différentes phases pour la production des livrables.
- Un budget détaillé des différentes rubriques de l'étude
-

La date limite de soumission des propositions pour ce projet de Baseline est fixée au **28 Novembre 2023**. Les propositions doivent être soumises au format électronique, en format PDF, aux adresses électroniques suivantes :

oloueke@sn.acfspain.org - bndiaye@sn.acfspain.org et ndomodiaw@sn.acfspain.org

Les propositions reçues après la date limite ne seront pas prises en compte.

Les propositions doivent être complètes et inclure tous les détails requis, y compris le plan de méthodologie, le calendrier proposé, les antécédents du consultant et les coûts estimatifs. Toute proposition incomplète ou soumise en retard risque d'être rejetée.

10. Paternité du rapport et droits de diffusion

Le rapport final de la Baseline sera la propriété conjointe d'Action Contre la Faim et du consultant qui l'aura réalisé. Cependant ACF aura le droit de diffuser et de publier les résultats de la Baseline à des fins de communication externe et de sensibilisation, en accord avec les pratiques standards de diffusion d'informations dans le domaine du développement.